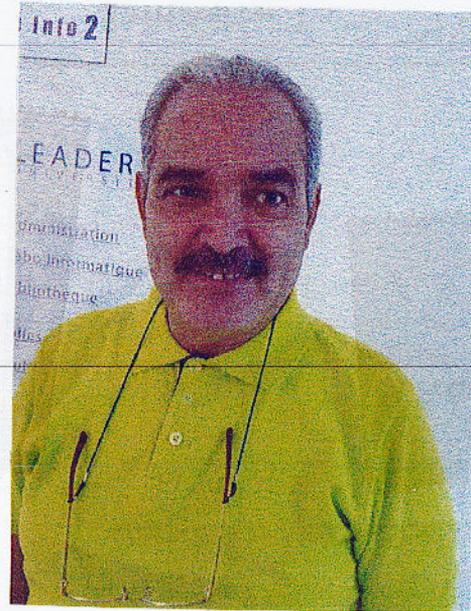
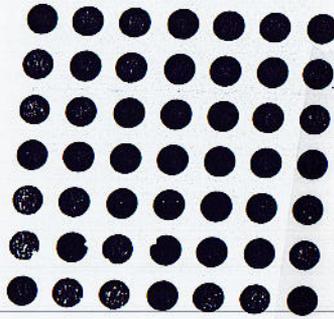


The British Council



This is to certify that

MR FEHTI GHENI

attended the British Council Summer School
**Contemporary English through radio,
television and computers**

Brighton
4 to 23 July 1988

Brian Ems

Regional Director South

REPUBLIQUE TUNISIENNE

==\$\$==

MINISTERE DE L'EDUCATION
ET DES SCIENCES

TUNIS, LE 2 DECEMBRE 1992

LE MINISTRE DE L'EDUCATION ET DES SCIENCES

A

MONSIEUR Fethi GHENI
ENSI.Tunis

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été désigné comme coordinateur de la commission d'anglais pour contribuer à l'élaboration du projet d'arrêté relatif aux programmes du concours national d'entrée aux écoles d'ingénieurs.

A cet effet, et à la lumière des travaux du séminaire de Nabeul (juillet 1992) et des programmes d'enseignement des cycles préparatoires des écoles d'ingénieurs ainsi que ceux des premiers cycles des facultés des sciences, je vous prie de bien vouloir réunir les membres de votre commission et nous remettre votre rapport le 14 décembre au plus tard (sur disquette Macintosh si possible).

Les programmes d'enseignement que vous aurez élaboré pour les instituts préparatoires aux études d'ingénieurs devront garantir, outre le niveau scientifique requis pour des études dans des écoles d'ingénieurs, des possibilités de poursuite des études universitaires dans des facultés des sciences ou autres établissements d'enseignement supérieur.

Un séminaire de synthèse aura lieu à l'ENI.Tunis le 16 décembre 1992. Participeront à ce séminaire les directeurs des écoles d'ingénieurs, les doyens des facultés des sciences et les coordinateurs des commissions.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR


Abderraouf MAHBOULI

BeSC

BEDFORD STUDY CENTRE

CERTIFICATE

This Certificate is presented to

GHENI FETHI

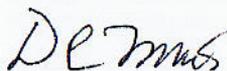
who attended the Standard English Course at the Centre from 18th December 1989 to 12th January 1990. The Course consisted of twenty-three periods of tuition per week with five additional periods of private study, using the Centre's library and listening centre. The course included a Study Skills component.

The Standard English Course covered reading and listening comprehension, spoken and written English, aimed at extending vocabulary and consolidating the students' knowledge of the structures and functions of English.

Mr Gheni is an extremely competent user of the English language, fluent in both the written and spoken mode. Despite his extensive knowledge, however, he has been keen to take full advantage of his course at the Centre to learn more. Throughout his stay, he has been most cooperative, and his lively, enquiring mind has enabled him to make many valuable contributions to class discussions and activities.

His attendance has been 100%.

Principal:



D L Trussler

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE

UNIVERSITE DE TUNIS

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MAITRISE ES-LETTRES

ANGLAISES

Tunis, le 26. 6. 1978

Le Secrétaire Général de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

certifie que Monsieur *Gheni Petri*

Né (e) le 20. 5. 1954 à *Nabeul*

admis (e) au grade de bachelier (e) série *Lettres*

à la session de *Juin 1974*

a été déclaré (e) digne de la Maîtrise Es-Lettres *Anglaises*

après avoir satisfait aux examens ci-dessous indiqués :

- 1 Première année du 1er Cycle Session d. *Jun. 1975* Mention *A-Bien*
- 2 Deuxième année du 1er Cycle Session d. *Jun. 1976* Mention *Panable*
- 3 Première année du 2ème Cycle (C.F.) Session d. *Sept. 1977* Mention *Panable*
- 4 Certificat complémentaire *Littérature Comparée* Session d. *Jun. 1977* Mention *Panable*
- 5 Deuxième année du 2ème Cycle (C.S.) Session d. *Jun. 1978* Mention *A-Bien*

Le Secrétaire Général

MCSG

عدد التسجيل بدفتر الإشراف بمطابقة النسخ للأصل

2010

عن رئيس البلدية وتفويض منه



H. SAHLI
H. SAHLI

N.B. Sous aucun prétexte il ne pourra être délivré de duplicata du présent certificat. Il appartiendra à l'intéressé d'en établir, si besoin, une ou plusieurs copies qu'il fera certifier conforme à l'original par la Municipalité ou la police.

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée ni raturée, ni grattée.

UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE
(PARIS IV)

ATTESTATION DU DIPLOME D'ÉTUDES APPROFONDIES

EN ETUDES BRITANNIQUES : LANGUE, LITTERATURE, CIVILISATION.

Le Secrétaire Général de l'Université de PARIS-SORBONNE (PARIS IV)

certifie que M. onsieur Fethi G H E N I

né le 20 Mai 1954 à NABEUL (Tunisie)

a subi avec succès les épreuves suivantes :

– enseignement théorique :

Les théories linguistiques depuis 1965.

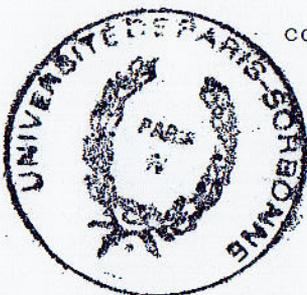
– initiation aux techniques de recherches :

Séminaire : Méthodes de recherche en linguistique anglaise.

et a été déclaré reçu au DIPLOME D'ÉTUDES APPROFONDIES EN

ETUDES BRITANNIQUES : LANGUE, LITTERATURE, CIVILISATION.

le 30 OCTOBRE 1980



cq/mc

A Paris, le 25 NOVEMBRE 1980

Le Secrétaire Général,

Carrière
CH. CARRIERE.

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée. L'Université ne la délivre qu'une fois. Les Maires et les Commissaires de police français, les Agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

REPUBLICQUE TUNISIENNE

==***==

MINISTERE DE L'EDUCATION ET
DES SCIENCES

==***==

DIRECTION GENERALE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tunis, le 07/10/94

COMMISSION NATIONALE D'EQUIVALENCE
ET D'AGREMENT DES ECOLES TECHNIQUES
1994/E3-N° 2102

N°C.I.N.: 01615161

DECISION D'EQUIVALENCE

Vu la loi 83 - 112 du 12 décembre 1983 , portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités publiques locales et des Etablissements publics à caractère administratif.

Vu le décret N°80 - 548 du 9 mai 1980, portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale d'Equivalence et d'Agrément des Ecoles Techniques.

Compte tenu de l'avis de la Commission Nationale d'Equivalence et d'Agrément des Ecoles Techniques qui s'est réunie le 07/10/94

en vue d'étudier le dossier de Monsieur Fathi GHENI

Né(e) le 20/05/54 à Nabeul

I L A E T E D E C I D E

ARTICLE UNIQUE: il est accordé à Monsieur Fathi GHENI

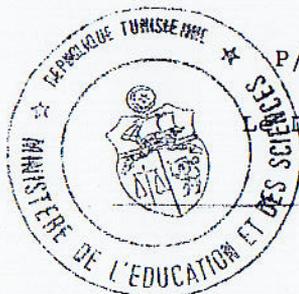
Titulaire: du Diplôme d'Etudes Approfondies

Spécialité: Etudes Britanniques: Langue, Littérature, Civilisation

Etablissement: Université de Paris-Sorbonne - France -

l'Equivalence avec: le Diplôme d'Etudes Approfondies en Anglais (Diplôme

institué par le décret N°93-1823 du 06/09/93). *****



P/Le Ministre de l'Education et des Sciences
Directeur Général de L'Enseignement Supérieur

in 31
Abderraouf MAHBOULI

Cette décision annule et remplace celle N°1463 en date du 23/10/85.

(N.B.: il ne peut être délivré qu'un seul et unique exemplaire de la présente décision)